

▪ Les fondements de la science économique

L'idée de la profusion de la nature (un thème cher aux hommes de la Renaissance), s'était matérialisée en Espagne par un afflux de métaux précieux dans le sillage de la découverte de l'Amérique à la fin du XV^e siècle. Déclenchant une fièvre d'enrichissement, l'or puis l'argent se répandirent dans toutes les nations d'Europe. L'invention du commerce de l'argent et donc celle des banques, souvent datée de la fin XV^e, grâce au progrès de la comptabilité, se poursuivit tout au long du XVII^e siècle¹. L'affût monétaire provoqua dans un premier temps une crise financière que les voies de commerce traditionnelles ne parvenaient pas à juguler ; puis l'élargissement des marchés (importation/exportation) avec les nouveaux territoires modifia les perspectives. Le bouleversement monétaire et l'essor économique qui se profilait suscitèrent une réflexion philosophique sur les notions de prospérité et de '*vie bonne*'.

○ Le mercantilisme : Très tôt, les philosophes se sont posé la question du bien-fondé de la richesse : le *bien* dépend-il de *l'être* ou de *l'avoir* ? Dans *La Politique et l'Éthique à Nicomaque*, Aristote plaide pour la *vie bonne*, consistant à agir selon la raison ; il s'agit d'accroître la valeur de *l'existence* et non de vivre pour l'abstraction de *l'avoir* (l'argent). De leur côté, les trois monothéismes ont partagé des principes ontologiques : le monde appartient à Dieu et la vie de l'homme est entre ses mains ; cependant, l'argent créé par le travail humain appartient à l'homme. La question du sens de l'avoir s'est donc déplacée. Quel statut a l'argent issu du travail de l'argent (prêt) ? Pour saint Thomas, il est illicite de recevoir un intérêt (*pretium*) – qu'on appelle usure – pour l'usage de l'argent prêté. Un homme est tenu de restituer les biens acquis injustement, de même doit-il le faire pour l'argent reçu par usure². La scolastique médiévale plaide pour un système économique compatible avec les doctrines chrétiennes de piété et de justice. Sans elles, le développement des activités marchandes présentait le risque de mettre en cause l'équilibre et la cohésion de la société. L'activité économique y était considérée comme un jeu plutôt statique, à *somme nulle*. « On dit que l'un ne perd jamais que l'autre n'y gagne.³ »

1 Le nombre devient un outil de prospérité ! Les commerçants et les usuriers déployèrent d'ingénieuses inventions (comptabilité en partie double, prêts sur gage, prêts assuranciers) pour faire fructifier leurs placements. Ils initieront le capitalisme dans trois principaux foyers : les républiques italiennes, l'Angleterre et les Provinces Unies.

2 *Somme Théologique*, II, II, 78. Dans les trois religions, de manière très résumée, la visée sociale du bien est recherchée : dans le judaïsme, on ne prête qu'à celui qui peut rendre honorablement et la règle du jubilé permet de remettre les comptes à zéro régulièrement. Dans le christianisme, la vie authentique est eschatologique : la pauvreté (prônée par le Christ) est valorisée, mais la richesse non-oisive est un moyen de se mettre au service de Dieu, de faire le bien pour les pauvres et de diminuer les disparités. Pour l'islam, la réussite matérielle est une manière de louer les bienfaits de Dieu ; on doit s'efforcer de partager les risques (pertes et profits) entre les deux parties ; faire l'aumône constitue l'un des cinq piliers de la religion.

3 Antoine de Montchrétien, *Traicté de l'oeconomie politique*, Théophile Funck-Brentano, Paris, Plon, 1889, cité par Céline Spector, « Le concept de mercantilisme », *Revue de métaphysique et de morale*, 2003/3 n°39.

Le *mercantilisme* européen (de l'italien *mercants*) apparut dans le sillage intellectuel de la Renaissance. De grands États modernes européens se constituaient, instituant un régime centralisé de monarchie absolue. Aspirant à leur indépendance économique, ils prirent conscience des intérêts économiques et s'appuyèrent sur les marchands pour promouvoir les capitaux nationaux. « Le prince, dont la puissance repose sur l'or et sa collecte par l'impôt, doit s'appuyer sur la classe des marchands et favoriser l'essor industriel et commercial de la Nation.⁴ » La période vit la naissance d'un art du politique, orienté vers l'efficacité pratique (cf. l'œuvre de Nicolas Machiavel, 1513 -1520) ; Giovanni Botero (1544-1617), ancien jésuite fut le premier théoricien de la notion d'État avec son ouvrage *De la raison d'État* (1589) où il chercha à codifier la rationalité gouvernementale (le gouvernement des hommes, la gestion des richesses, l'administration des territoires et les relations internationales). Mais c'est surtout Jean Bodin, dans *Les Six Livres de la République* (1576), qui fonda la théorie de la *souveraineté* de l'État (absolue, indivisible et inaliénable), dans laquelle le souverain est toutefois censé se conformer à la loi naturelle. De nouveaux concepts accompagnèrent la naissance du capitalisme commercial qui portait un projet assez homogène pour la société : « comment enrichir la nation en conservant le capital d'or ? » La conquête de colonies fut un des moyens d'agrandir la richesse et les débouchés⁵. Peu à peu, l'activité économique et l'enrichissement des marchands acquirent leur légitimité propre et s'émancipèrent de considérations éthiques, notamment que la chose économique était un jeu à somme nulle. De même, l'entreprise commerciale ou bancaire put prospérer en s'affranchissant des lois religieuses⁶.

○ Le Léviathan : En réponse à la théorie de la souveraineté de l'État de Jean Bodin, le philosophe rationaliste et nominaliste Thomas Hobbes (voir *supra*) conçut le modèle du *Léviathan*, État moderne séculier, dont il décrivit la formation et légittima la souveraineté. On retrouvait dans cette œuvre les arguments scientifiques et la rhétorique déductive dont il s'était fait le héraut. « C'est l'œuvre de l'art qui a créé le grand Léviathan, que l'on appelle État (*civitas* en latin), mais qui n'est rien d'autre qu'un homme artificiel... Ce grand Léviathan, ou plutôt (pour parler de façon plus respectueuse), ce Dieu mortel à qui nous devons, sous le Dieu immortel, notre paix et notre sécurité.⁷ » Sa souveraineté devient perpétuelle, absolue,

4 Claude-D. Echaudemaison, *Dictionnaire d'Économie et des Sciences Sociales*, Nathan, 1993

5 Les idées 'mercantilistes' ont favorisé, voire alimenté, les conflits armés du XVII^e et XVIII^e siècle. Lorsque l'économie est bloquée, tant que le stock de richesses est considéré fixe, la seule façon d'augmenter la richesse du pays est de mener la guerre à l'extérieur. Les rivalités coloniales se développèrent dans un tel climat d'idées.

6 Alors que Luther condamnait le prêt à intérêt, en 1545 Calvin, au contraire, justifia le crédit en arguant que les lois humaines étaient distinguées des préceptes célestes.

7 Thomas Hobbes, *Léviathan ou Matière, forme et puissance de l'État chrétien et civil* (Première édition de 1651) : La responsabilité première de l'État est d'assurer la sécurité des citoyens. La nature humaine était la base de sa théorie ; il étudiait les lois morales inspirées des anciens (*La Politique* d'Aristote) : pour lui, l'état de nature est celui de la guerre de chacun contre chacun. Mais il promut l'égalité fondamentale des droits individuels, dans la mesure où l'égalité est une loi naturelle conquise par la raison. La seule façon d'assurer la jouissance des lois naturelles est donc de constituer une communauté – *commonwealth*, *civitas*, république, État – dans laquelle chacun abandonne sa force et son pouvoir (par un contrat de type horizontal et non d'essence divine) à une seule personne ou assemblée. La souveraineté devient perpétuelle, absolue, mais démocratique, si elle procède du *consentement*, la promesse d'obéir au souverain.

mais démocratique, si elle procède du *consentement* d'obéir au souverain. Ainsi, Hobbes « résout le dilemme apparemment insoluble entre le primat d'un individu totalement libre par nature et la nécessaire obéissance aux lois de la société politique »⁸. Hobbes prônait la valorisation économique par le travail. En parallèle, il défendit les politiques en faveur du bien-être social (soutien aux pauvres et aux sans-emploi) qui servent à « garantir la paix civile ». Enfin, la théorie de Hobbes, défenseur d'une théologie sceptique proche de la théologie négative, entendait affranchir le pouvoir politique de toute tutelle ecclésiastique. Il s'est opposé aux prétentions de la papauté qu'il accusait d'erreurs doctrinales. L'athéisme dont il fut accusé lui valut l'attaque des milieux cléricaux. La Chambre des communes fit aussi enquêter sur son ouvrage au motif qu'il encourageait l'irrégion et les propos blasphématoires ; en 1683, le *Léviathan* fut brûlé publiquement par le bourreau à l'université d'Oxford.

O L'école physiocratique : Jean Bodin avait associé sa conception de la souveraineté aux idées mercantilistes, qui prédominèrent jusqu'au milieu du XVIII^e s, où l'école physiocratique apparut. La « *physiocratie* » est le gouvernement par la nature (le terme est forgé par P-S. du Pont de Nemours). Toutefois, l'ordre de la nature et celui des besoins humains ne se confondent pas. La richesse ne vient pas seulement des matières premières mais aussi du travail productif, créateur de richesse (biens somptuaires, aussi bien qu'alimentaires ou primaires). Contrairement à Aristote pour qui l'ordre de l'homme était le plus conforme à la nature, les Physiocrates comprirent que l'ordre social le plus avantageux pour l'homme ne l'était pas forcément pour les autres créatures. En France, ce courant regroupa les « *philosophes économistes* », les premiers penseurs libéraux qui étudièrent la circulation des richesses dans l'économie. Les Physiocrates étaient réunis autour de leur initiateur, François Quesnay (1694-1774), qui publia *Tableau économique* en 1758. Ils s'intéressaient à la répartition de la richesse à travers la balance des fluctuations (internes/externes) et mirent en évidence la notion de *circuits*. Ils plaidaient pour la liberté d'entreprendre⁹. L'agriculture devait jouer un rôle fondamental dans leur projet de redressement de l'économie française, confié aux propriétaires terriens. « La doctrine des physiocrates est un mélange de libéralisme économique et de despotisme éclairé. [...] Elle s'ordonne autour de quatre grands thèmes : la nature, la liberté, la terre, le despotisme légal.¹⁰ » Les Physiocrates s'opposèrent au mercantilisme dont l'expansion fut indissociable de la colonisation pendant trois siècles ; ils critiquaient le monopole des grandes Compagnies (dont les célèbres Compagnies britannique et néerlandaise des Indes Orientales). Adam Smith (1723-1790) professeur de philosophie morale, s'intéressait aux idées des Physiocrates, mais il contestait la suprématie de l'agriculture car la capacité des entreprises à innover et à accroître les richesses lui paraît plus prometteuse¹¹. Smith s'éleva à l'encontre du rôle de l'agriculture dans sa célèbre *Étude sur la nature et les causes de la Richesse des Nations*.

⁸ In Serge Bernstein, chap. 1 « Les fondements du libéralisme » XVI-XVIII s, *La démocratie libérale*, PUF, 1998

⁹ Jean-Pierre Potier, « Quesnay et les Physiocrates », *Revue Ressources en sciences économiques et sociales*, SES-ENS Lyon, 2006.

¹⁰ Jean Touchard, *Histoire des idées politiques*, Paris, PUF

Il fréquentait le célèbre Cercle lunaire (*Lunar Society*)¹² de Birmingham, dont les membres lisaient les philosophes des Lumières et dont le socle de pensée était la pensée libérale et sociale illustrée par le parti *whig*¹³. Smith prit position contre le « mercantilisme » et la théorie colonialiste, mais en libéral : « l'accumulation de métaux précieux n'est pas la vraie richesse... Les encouragements aux exportations provoquent une structure économique différente de celle qui aurait résulté du jeu des phénomènes naturels ; l'acquisition de colonies présente plus d'inconvénients que d'avantages. »¹⁴

Les philosophes économistes s'interrogeaient également sur la nature des *agents* ; les individus sont-ils *autonomes* ? Ont-ils des opinions personnelles, ont-ils des sentiments égoïstes ou désintéressés ? Pour Quesnay, les agents économiques constituent des classes d'individus (les futures classes sociales) et non une somme d'agents individuels, comme dans la théorie classique. De son côté, l'abbé Bonnot de Condillac (1715-1781), disciple de Locke, économiste libéral classique¹⁵ défendait une économie basée sur des hypothèses réalistes de comportement. Contrairement à lui, dans son ouvrage *La Théorie des sentiments moraux*¹⁶, Adam Smith distingua la nature et les mobiles de la moralité ; la recherche de *l'utilité individuelle*, par la réalisation du plus grand gain, lui paraît au cœur de l'activité économique. Il avança la notion, fort célèbre mais ambiguë, de *la main invisible* pour rendre compte de la régulation finale du comportement économique¹⁷. « Adam Smith et les premiers classiques, inspirés de Locke, mettent au cœur de l'activité économique la recherche de l'utilité

11 Le basculement conceptuel qui s'amorce ici est primordial. Pour ces différents penseurs, la *nature bienfaitrice* n'est envisagée qu'à l'aune des richesses offertes, réputées en libre accès : l'homme propriétaire du sol serait libre d'y puiser les matières premières nécessaires à son industrie ; les bienfaits de la Terre sont gratuits (prélevés sans restitution d'une contrepartie physique recyclable). Pour le courant libéral né sous les Lumières et ceux qui en émergeront (néo-libéralisme, ultra-libéralisme), la liberté d'entreprendre est centrale. Dans la philosophie de Marx, même constat : la valeur première reste la plus-value du travail. Les matières premières terrestres paraissant *inépuisables* et *offertes*, leur épuisement ou rareté potentiels seront négligés. Ainsi, la Terre, puis le cosmos, devinrent insidieusement le décor (*le terrain de jeu*) de l'expansion de l'espèce *homo sapiens* que plus rien n'arrêtera...Trois siècles plus tard, on mesure l'aveuglement économique du mythe et l'ampleur du désastre écologique induit !

12 Les piliers en étaient Erasmus Darwin et Josiah Wedgwood (grands-pères de Charles Darwin), James Watt et Matthew Bolton ; Benjamin Franklin en fut un visiteur assidu.

13 Adeptes d'un parlementarisme actif et soutenant les dissidents protestants.

14 Jacques Wolff, Article « Adam Smith », Encyclopædia Universalis

15 Condillac démontra le caractère subjectif de la *valeur* selon des caractéristiques d'utilité/rareté. La valeur des biens repose sur l'opinion que nous en avons non sur leurs propriétés intrinsèques. La rareté fixe l'intensité du besoin, que le bien vient satisfaire.

16 Il reprit, entre autres, la thèse de Bernard de Mandeville (1670 – 1733), auteur de *La Fable des abeilles* (1714), pour qui « le vice est aussi nécessaire dans un Etat florissant que la faim est nécessaire pour nous obliger à manger. Il est impossible que la vertu seule rende jamais une Nation célèbre et glorieuse ». L'économie des désirs prévaut sur celle des besoins. L'immoralité des acteurs individuels sert l'essor économique général. « Il faut qu'existe la malhonnêteté, le luxe et l'orgueil si nous voulons en récolter le fruit ».

individuelle, matérialisée par la réalisation du plus grand gain. La science se laïcise et la nature se substitue à Dieu, mais ce dernier – la main invisible – n'est pas loin.¹⁸ »

P 206

▪ Les théories économiques et les Eglises : le débat sur l'usure

Au XVIII^e siècle, l'émergence du courant économique libéral, puis l'essor du capitalisme inaugura un débat théologique sur l'éthique de l'enrichissement et ses répercussions sur les laissées pour compte.

Les concepts fondamentaux de la religion (*quantité* et *qualité* de la foi) ne sont que « formellement » voisins de ceux de la rationalité économique ; pour autant, la proximité sémantique ne pouvait manquer d'interpeller : aussi l'Eglise s'était-elle demandé très tôt si la foi et la grâce pouvaient être appréhendées comme une donnée quantifiable ou permutable. Les Pères de l'Église utilisaient déjà des termes tels que « bien », « richesse », « coût », « rachat », mais sous l'angle de la mesure de la piété. Chez saint Augustin, dans la cité modèle de Dieu, les relations reposaient sur la grâce et sur le rachat de l'âme : face au péché originel, disait-il, le seul rachat possible est la prière. D'une certaine manière, dans la relation entre l'homme et Dieu, *l'échange* s'articule autour du don (donner-recevoir-rendre) et du partage. Dans sa *Somme théologique*, saint Thomas d'Aquin défendait l'idée de la prédestination universelle des biens, sauf pour rétablir la justice : nous avons l'obligation de donner le surplus de nos biens à ceux qui en ont besoin. « En effet, rien de ce qui est de droit humain ne saurait déroger à ce qui est de droit naturel ou de droit divin. Or, selon l'ordre naturel institué par la divine providence, les réalités inférieures sont subordonnées à l'homme, afin qu'il les utilise pour subvenir à ses besoins. Il en résulte que le partage des biens et leur appropriation selon le droit humain ne suppriment pas la nécessité pour les hommes d'user de ces biens en vue des besoins de tous ». On a vu que les sensibilités relatives à l'enrichissement avaient basculé à la Renaissance, grande époque d'expansion de la quête de l'or et du commerce maritime. La société marchande s'étant considérablement développée, l'Église catholique fut conduite à se prononcer sur l'éthique de la circulation profane de l'argent : l'usure est un vice au même titre que l'avarice¹⁹. L'Encyclique de Benoît

17 Concept à double interprétation : soit une force morale pousse les hommes à agir par *sympathie*, selon le caractère désintéressé de nos jugements individuels ; soit l'intérêt personnel des agents économiques les pousse à produire les biens les plus rentables, ce qui introduit l'émulation et sert, sans le savoir, l'intérêt public. Les deux conduiraient *in fine* à l'harmonie sociale. L'idée d'un marché *autorégulateur* reprise au XIX^e s par les penseurs du nouveau libéralisme sera abondamment réutilisée (parfois à contre-sens).

18 René Passet, *L'économie et le Vivant*, Paris, Economica, 1996. L'approche bioéconomique de l'auteur est bien connue, tout comme ses prises de position sur la science tronquée. Sa thèse majeure est que l'économie, par une déviation de son sens, est devenue une fin en soi au lieu d'être au service du vivant.

19 Après le XVI^e s, le terme d'usure est réservé à l'indication d'un taux à intérêt trop fort.

XIV, *Vix pervenit*, dernière prise de position doctrinale officielle sur l'usure, date de 1745 ; elle argumentait sur l'inégalité et l'iniquité de cette pratique induisant, selon elle, une *souillure*. Le pape rappela que l'usure est interdite, quel que soit son taux : « La loi du prêt [...] consiste nécessairement dans l'égalité entre ce qui est donné et ce qui est rendu²⁰ ». Le sujet revint souvent sur le devant de la scène au cours des Lumières : les Encyclopédistes attaquèrent la position officielle de l'Église qu'ils considéraient archaïque, en présentant le taux d'intérêt comme un loyer légitime. En France, le concept de *philanthropie*, introduit dès 1712 par l'archevêque Fénelon, fut originellement pourvu d'un contenu chrétien. Pourtant, le XVIII^e s fut un siècle de grande dureté sociétale : les pauvres étaient relégués ; la mendicité était réprochée et punie de l'envoi aux galères...La charité restait peu développée au sein de la société chrétienne ou était suspectée d'un objectif d'endoctrinement. La *philanthropie* se répandit grâce à une élite laïque et libérale, animée d'un idéal social ; politiquement réformiste, elle cherchait à s'attaquer aux causes de la pauvreté plutôt qu'à ses effets. Comment la religion réformée s'est-elle positionnée sur le sujet au XVIII^e siècle ? Parmi les protestants également, le nœud de crispation s'est d'abord focalisé sur la question de l'usure : « au XVI^e siècle, la lutte contre *l'usuraria pravitas* anime toute l'histoire des huguenots et celle de l'Église des Pays-Bas. Les lombards, c'est-à-dire les banquiers, étaient exclus de la communion uniquement de ce fait.²¹» Cependant, Calvin avait introduit au XVI^e siècle une distinction entre le prêt à la consommation (prêt sans intérêt, au nom de la miséricorde) et le prêt à l'entreprise qui permettait de créer de nouvelles richesses et pouvait donc être légitimement rémunéré. La question morale s'était donc déplacée sur l'équité du taux. On sait qu'au XIX^e s, dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, le sociologue allemand Max Weber (1864-1920) a proposé de chercher les germes du capitalisme dans les fondements religieux de la Réforme, au point qu'on a pu dire que la diaspora calviniste « fut la pépinière de l'économie capitaliste »²². Chez Luther, l'éthique reposait sur le salut et le travail ; la vocation (*Beruf*) pousse à une vie ascétique, elle prédispose peu à consommer les richesses dégagées par le travail, mais plutôt à déposer de l'épargne en banque. D'autre part, Calvin préconisait de ne pas sortir de sa condition, car les inégalités de richesse étaient dans la main de la divine Providence. On repère donc la centralité de certains concepts transposés dans 'l'esprit capitaliste' : le succès dans les affaires serait un signe de l'élection divine ; le travail en tant que « fin en soi » ; « l'exercice d'une profession équivaut à une vocation ». Pour autant, Max Weber se demanda si l'esprit des fondateurs avait été suivi. « De nos jours, il n'y a guère de relation entre les croyances religieuses et la conduite de la vie, et, dans la mesure où cette relation existe, elle est d'ordinaire négative, du moins en Allemagne. Les gens présentement animés

20 Dans un contrat de *mutuum* (prêt de consommation) on ne peut pas exiger de récupérer plus d'argent qu'on en a prêté, même une somme modeste, sauf à titre de compensation d'un préjudice particulier. L'argumentation repose sur ce qui est productif, à savoir la propriété et le travail ; l'argent, lui, n'est pas considéré productif en soi.

21 Max Weber, « L'Esprit du capitalisme et l'éthique protestante », Revue *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, 1904-1905.

22 Eberhard Gothein, cité par Max Weber

par 'l'esprit du capitalisme' sont d'habitude indifférents, sinon hostiles à l'Église. Le pieux ennui du paradis a peu d'attraits pour ces natures actives ; la religion leur semble un moyen d'arracher les hommes aux travaux d'ici-bas. » L'analyse de Weber a su pointer certaines ambiguïtés manifestes dans les courants du protestantisme au tournant des Lumières. En outre, il souligna combien le socle religieux initial s'était estompé sous l'effet de l'utilitarisme, tout en conservant l'atout de « donner bonne conscience » !

Le ferment des théories économiques fit émerger de nouveaux débats éthiques au sein de la société. Les Eglises ont dû se positionner : l'Église anglicane s'est intéressée de près aux aspects politiques et économiques de son action sociétale. Ainsi, la théorie économique de Malthus suscita des remous en Angleterre, générant une discussion tant doctrinale que théorique. Thomas R. Malthus (1766-1834) était un pasteur anglican, en charge de l'assistance aux personnes dans la précarité. Formé à l'école des Physiocrates, il était au fait des débats philosophiques : son père fut un ami personnel de David Hume. Il avait rencontré Ricardo et tira de lui son bagage scientifique. Dans *Essai sur le principe de population*, il nota d'abord la corrélation entre l'essor de la richesse d'une nation et l'accroissement consécutif de la population ; or, le déclin économique est inéluctable si la croissance démographique et la croissance de production de ressources ne sont pas symétriques. Malthus ne remit pas en cause le destin (la *prédestination*) condamnant les plus pauvres à rester dans leur condition ; il s'interrogea plutôt sur les remèdes à proposer : il préconisa de limiter rationnellement la croissance démographique²³. À l'époque, l'Église anglicane – bien qu'attachée aux dogmes d'inspiration calviniste – ne défendait plus la prédestination. La thèse (jugée non-charitable) de Malthus rencontra donc une résistance, notamment parmi le *courant méthodique*. Pour John Wesley fondateur de cette Église, le socle de la conduite morale en société était le suivant : « il faut épargner, donner le plus possible et ne pas s'enorgueillir ». Ces arguments expliquent probablement la forte pénétration ultérieure du socialisme chrétien en Angleterre.

P 232

▪ Science économique

Au tournant du XIX^e s, la science économique prit la relève de l'économie politique. La méthodologie de la discipline fit l'objet de débats : lorsqu'elle observait la relation entre motivations individuelles et de groupe, relevait-elle des sciences exactes ou des sciences morales ? Le choix rationnel du meilleur profit peut-il se concilier avec la morale, le bienfait de la tempérance avec la recherche de la rentabilité ? Il apparaît que, sous la pression de

²³ Les « *Poor Laws* » (lois sur les pauvres) furent en vigueur du XVI^e siècle au *Poor Law amendment act* de 1834. Les allocations étaient versées aux plus démunis par les paroisses civiles. Malthus pointa l'effet pervers de l'aide : « Les lois sur les pauvres tendent manifestement à accroître la population sans rien ajouter aux moyens de subsistance. Un homme peut se marier avec peu ou point de moyens de soutenir une famille, parce qu'il compte sur les secours de sa paroisse. Ainsi les lois y créent les pauvres qu'elles assistent ». Suivant cette analyse (réaliste ou cynique), la lutte contre les inégalités sociales va à l'encontre du dessein de Dieu ou des « inéluctables lois de notre nature, selon lesquelles il s'avère que certains êtres doivent être dans le besoin. Ce sont les malheureux qui, à la grande loterie de la vie, ont tiré un numéro perdant. »

l'argumentation mathématique (*i.e.* dès les travaux de Ricardo), le discours économique eut tendance à masquer ses propres postulats ; derrière leur souci de rationaliser, les économistes étaient porteurs de croyances, teintées d'idéologie politique, mais ces représentations sous-jacentes furent occultées du devant de la scène. Ces postulats auraient-ils émergé plus lisiblement si la discipline avait développé dès l'origine une démarche épistémologique rigoureuse ? On ne le saura jamais ; contentons-nous de noter la place considérable de la science économique dans le développement des *patterns* de pensée modernes.

L'apparition du courant libéral des Physiocrates avait marqué la seconde moitié du XVIII^e s. Ses questionnements théoriques se poursuivirent au XIX^e s, affirmant toujours une recherche de rationalité. Quelle logique rationnelle est-elle à l'œuvre dans la conduite des marchés ? La question de la *valeur* fut scrutée sous tous les angles étayés par de solides calculs afin de proposer des modèles comparatifs : « la valeur des biens provient-elle de leur utilité ou du travail nécessaire à leur production ? ». Dans son ouvrage *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, le mathématicien David Ricardo (1771-1823) s'intéressa à la théorie de la valeur-travail incorporée dans la marchandise²⁴. Tendait à faire du marché entre pays producteurs un jeu profitable à somme non-nulle, il promut la théorie des *avantages comparatifs*²⁵, qui conduisit à celle du *libre-échange*. Il préconisa de prendre en compte le coût relatif des biens plutôt que leur coût absolu, en fonction de leurs contextes de production locale, de façon à échanger les produits les plus rentables pour chaque partie.

La théorie économique envisagée sous le prisme de l'éthique intéressa de grands penseurs. Comme philosophe, John Stuart Mill (1806-1873) s'était fait le défenseur de *l'utilitarisme* en logique²⁶ qu'il conceptualisa également en économie. L'économie suppose un homme « vivant en état de société » ; on parle d'*économie sociale* pour désigner les lois de l'esprit s'intéressant aux relations de l'homme avec ses semblables. Sa méthodologie se référait à la démarche positiviste d'Auguste Comte. « Nous ne pouvons jamais assurer dans quelles limites ni à quel degré une cause particulière opérera ainsi, ni affirmer avec certitude qu'elle ne sera pas contrariée », écrit-il dans *Système de logique déductive et inductive* (1843). Il s'est également positionné en moraliste : l'action humaine reflète diverses valeurs morales. La quête d'enrichissement n'est qu'un mobile parmi d'autres. Il ne partageait pas la

24 Ainsi, le prix du blé varie selon sa rareté et suivant la charge de travail nécessitée par la productivité inégale des terres). Il argumenta qu'une taxe sur la rente foncière des terres les plus productives est la plus rentable à long terme.

25 On assista alors à un retournement de la compréhension de la notion de rareté. Dans la vision de l'ordre naturel, la nature, don de Dieu, se confondait avec la Providence et apportait le nécessaire pour vivre. Dans la société traditionnelle, la valeur maîtresse était la tempérance. Dorénavant c'est la nature qu'il faut ajuster au désir humain ! « Alors que depuis l'Antiquité, la variable d'ajustement pour la survie des populations était la contrainte du désir individuel, elle devient à la fin du XVIII^e s l'activité de transformation de la nature, ce qu'on appelle le travail. » Pierre-Jean Dessertine, *Pourquoi l'homme épuise-t-il sa planète ?*, Paris, Aléas, 2010

26 Denis Clerc, *La méthode de John Stuart Mill*. La démarche *a priori* consiste à élaborer une série d'hypothèses et à confronter *a posteriori* les déductions effectuées aux faits observés. C'est la fécondité d'une hypothèse qui compte, pas son réalisme. Il faut procéder par *tendances*, sachant que les hypothèses produiront des résultats différents ; de plus, les tendances peuvent être contrecarrées par des *causes perturbatrices* difficiles à démêler.

vision d'un monde uniquement régi par le marché et la concurrence comme principes universels d'efficacité²⁷. *Les Principes d'économie politique* développèrent ses idées en droit social : « le meilleur état pour la nature humaine est celui dans lequel personne n'est riche, personne n'aspire à devenir plus riche et ne craint d'être renversé en arrière par les efforts que font les autres pour se précipiter en avant. » Adam Smith (voir *supra*), quant à lui, se fit le chantre de l'intérêt comme moteur du bien commun et s'affirma comme un économiste moralisateur : il dénonçait les « colifichets d'utilité frivole » et dissertait sur l'avantage de taxer lourdement les « biens de luxe ». Ses convictions se renforceront encore au siècle suivant dans *Perspectives économiques pour nos petits-enfants* (1928) où il écrit : « L'amour de l'argent comme objet de possession (...) sera reconnu pour ce qu'il est, une passion morbide plutôt répugnante, une de ces inclinations à moitié criminelles, à moitié pathologiques, dont on confie le soin en frissonnant aux spécialistes de maladies mentales. » La théorie économiste de Karl Marx (1818-1883) fut orientée vers une critique politique serrée du libéralisme capitaliste. Il montra que le capitalisme se caractérisait par une instabilité chronique, l'existence de cycles et de crises économiques en étant la meilleure preuve ; le capitalisme aura donc inéluctablement une fin. Sa théorie reprit les schémas classiques : il partit de l'analyse du concept de *valeur* de Ricardo, en identifiant la valeur (d'usage/d'échange) au travail. Il s'est inspiré de la théorie du circuit et de l'échange, empruntée aux Physiocrates, et de celle de la plus-value et de l'exploitation qu'il emprunta à Pierre-Joseph Proudhon (1809-1856). Mais il se démarqua des classiques – et dé-oculta leurs présupposés - en mettant en avant la notion de *représentation* sociale (de la valeur, des classes, etc.). L'analyse classique avait négligé qu'elle était *elle-même* historiquement située par ses représentations implicites, car l'infrastructure conditionne la superstructure : « Les idées dominantes d'une époque n'ont jamais été que les idées de la classe dominante.²⁸ »

La tension sous-jacente entre rationalisation du profit et moralisation de la société (jouant comme en sourdine sous le thème principal), transparaît à son tour dans l'émergence du concept d'*État-providence* qui fit son apparition au milieu du siècle. Le député républicain Émile Ollivier, futur ministre de la justice et des cultes, aurait employé la formule dans un sens critique en 1864, pour décrire l'intervention croissante de l'État (venue d'en-haut), se substituant aux solidarités traditionnelles (famille, communautés, corporations...) au nom d'impératifs sociaux. La redistribution étatique se substitue à la réciprocité, fondée sur une communauté de destin, et à celle du marché. Répondant à la sécularisation des sociétés, l'État remplace la providence divine quand les collectivités religieuses ne jouent plus leur rôle de

²⁷ Annonçant les courants qui s'affirmeront au siècle suivant, John Stuart Mill n'écrivait-il pas dans son *Autobiographie* « le problème social du futur, à nos yeux, consistait à unir la plus grande liberté d'action individuelle à une propriété commune des matières premières du globe, et une participation égale de tous aux profits de l'association du travail » ?

²⁸ *Manifeste du parti communiste*, 1848. L'identification valeur-travail a permis une *représentation* de la production ; elle rendit pensable l'idée d'exploitation des travailleurs par ceux qui possédaient les biens de production ; ainsi explique l'émergence d'une lutte des classes. Le 'cercle fatal' du système capitaliste le conduira à sa perte : la capitalisation sera balayée par la phase suivante, la mise en commun des biens de production entre les mains des travailleurs.

relais. Soulignons que ce concept introduisit surtout la notion de droits : la solidarité objective, fondée sur des droits des citoyens et/ou des travailleurs, relaie la charité et la solidarité subjectives (faites *en son âme et conscience*). Ce faisant, elle suggère la rationalisation et l'objectivation d'un *droit au secours*. Elle distingue « ce qui relève de la philanthropie, du paternalisme, du clientélisme sociétal ou encore de l'assistance libérale et ce qui relève de la reconnaissance de droits. La morale n'est pas seule en jeu : ce qui est protégé par le biais de lois universelles est non plus un individu particulier, mais des droits dans un état démocratique. Cette distinction a une portée considérable.²⁹»

29 François-Xavier Merrien, *L'État providence*, Paris, PUF, 2007

• L'Église catholique face aux théories économiques

L'extrême fin du siècle est marquée par la parution de l'encyclique *Rerum Novarum* (1891). Fruit d'une controverse entre catholiques à propos du droit d'intervention de l'État en matière sociale, elle fut préparée par le mouvement social catholique que la question ouvrière intéressait. Si elle ne fut pas signée par lui, elle fut portée par l'*esprit* animant le pape Léon XIII, formé parmi les Franciscains qui partageaient nombre de valeurs prônées par la démocratie sociale. En quoi consistait son propos ? « La question qui s'agite aujourd'hui est le sort de la classe ouvrière : elle sera résolue par la raison ou sans elle. » Le texte revendique donc l'importance d'une solution rationnelle, « qui est de la plus grande importance pour les nations... Sur l'usage des richesses, voici l'enseignement d'une excellence et d'une importance extrême que la philosophie a pu ébaucher, mais qu'il appartenait à l'Église de donner dans sa perfection et de faire passer de la théorie à la pratique. » D'entrée de jeu, l'encyclique est justifiée par l'existence « d'un redoutable conflit » : « La richesse a afflué entre les mains d'un petit nombre et la multitude a été laissée dans l'indigence... Partout, les esprits sont en suspens et dans une anxieuse attente. » Présenté comme un texte inaugural sur la doctrine sociale de l'Église, elle s'ancre en réalité dans un débat initié bien plus tôt. On se souvient que lors du débat sur la pauvreté au sein de l'Église au XIII^e s, Guillaume d'Ockham et les Franciscains ne partageaient pas la vision de la hiérarchie ni ne cautionnaient ses dérives ; plus tard, le courant réformiste attaqua les 'arrangements avec l'éthique' d'une Église qui monnayait ses indulgences. L'acceptation spirituelle des dyades richesse/pauvreté et propriété/bien commun était ancienne : en tant qu'institutions, les Églises durent défendre leurs propres assises, elles avaient aussi expérimenté le pouvoir conféré par une économie florissante. Traditionnellement, la philosophie aristotélicienne reliait le bienfait de la propriété à l'existence collective. Une propriété privée, vidée de tout rapport organique à la vie commune, dépouille les êtres humains des biens les plus essentiels ; elle les divise et définit une forme d'existence abstraite, en dehors de la relation à autrui. Autrui a donc le droit d'en disposer sans notre accord en cas de nécessité vitale. Sur la question du secours aux pauvres et à leur rachat, saint Ambroise (évêque de Milan à la fin du IV^e s) avait écrit : « Le pain que tu gardes appartient à ceux qui ont faim, les vêtements que tu caches appartiennent à ceux qui sont nus et l'argent que tu enfouis est le rachat et la délivrance des malheureux.³⁰ » Pourtant, dans la pensée libérale des XVII^e et XVIII^e s, la théorie du droit naturel à la propriété privée mit entre parenthèses la référence à l'organisation collective, bien que seule garante de l'ordre dans la communauté. On a vu que le débat s'était concentré sur la question de l'usure. La prohibition de l'intérêt (usure) fut 'adoucie' sous Pie VIII avec le décret *Non esse inquietandos* de 1830, sur instructions de la Congrégation

30 « À ce sujet, saint Thomas disait fort sagement : « De même que la partie et le tout sont, en quelque manière, une même chose, ainsi ce qui appartient au tout est en quelque sorte à chaque partie »... C'est pourquoi, parmi les graves et nombreux devoirs des gouvernants qui veulent pourvoir comme il convient au bien public, celui qui domine tous les autres consiste à avoir soin également de toutes les classes de citoyens, en observant rigoureusement les lois de la justice dite distributive. »

du Saint-Office : « Il ne faut pas inquiéter ceux qui prêtent aux taux légaux, ni les obliger à restituer les intérêts perçus ».

L'encyclique *Rerum novarum* développa plusieurs thèmes³¹ : justification de l'intervention de l'Église en vue d'alléger la « misère imméritée des travailleurs » ; droit d'intervention de l'État³² contre de la théorie libérale du 'laissez faire', notamment pour une meilleure distribution de la propriété. L'encyclique citait abondamment Thomas d'Aquin : « Dès lors, les biens que certains possèdent en surabondance sont destinés, par le droit naturel, à secourir les pauvres. » Le texte suggérait donc une voie qui aurait permis de questionner la tradition libérale. Mais à y regarder de plus près, le raisonnement développé s'éloigne en réalité du penseur scolastique, à travers la réfutation de la solution socialiste de la question sociale, étayée par la thèse du droit naturel de la propriété privée³³. Il élude le questionnement sur la propriété sociale, telle que revendiquée par l'abbé Sieyès, inspirateur de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ! Il ne condamne pas le capitalisme, mais veut le réguler par l'intervention de l'état ; s'il défend le droit de propriété privée, c'est pour s'opposer avec véhémence aux projets de collectivisation. Il entretient donc des affinités avec la philosophie libérale représentée par John Locke, dissimulées sous une référence théologique. L'encyclique n'aurait-elle pu aller plus loin³⁴ ?

P 303

• Évolution de la science économique au 20^{ème} siècle

L'analyse de la Grande Dépression de 1929 et de ses conséquences est à l'origine d'une discipline nouvelle, la macro-économie moderne, dont les concepts méritent un instant d'attention car ils inspirèrent les politiques publiques d'après-guerre. Elle fut fondée par John Maynard Keynes (1883-1946). Après une formation en mathématiques, il s'intéressa aux probabilités, qu'il considérait être une branche de la logique, à la manière de Leibniz ;

31 Voir leur analyse dans l'article « *Rerum Novarum* », Encyclopædia Universalis

32 Sur l'engagement de l'État, l'encyclique précise : « L'équité demande donc que l'État se préoccupe des travailleurs. Il doit faire en sorte qu'ils reçoivent une part convenable des biens qu'ils procurent à la société, comme l'habitation et le vêtement, et qu'ils puissent vivre au prix de moins de peines et de privations... Si donc les intérêts généraux ou l'intérêt d'une classe en particulier se trouvent lésés ou simplement menacés, et s'il est impossible d'y remédier ou d'y obvier autrement, il faut de toute nécessité recourir à l'autorité publique. »

33 « Qu'on n'oppose pas non plus à la légitimité de la propriété privée le fait que Dieu a donné la terre au genre humain tout entier pour qu'il l'utilise et en jouisse. Si l'on dit que Dieu l'a donnée en commun aux hommes, cela signifie non pas qu'ils doivent la posséder confusément, mais que Dieu n'a assigné de part à aucun homme en particulier. »

34 Isabelle Astier et Annette Disselkamp, article « Pauvreté et propriété privée dans l'encyclique *Rerum novarum* », in Cahiers d'économie politique, 2010/2 (n°59). Leur lecture est critique : « Pour *Rerum novarum*, la constitution d'une épargne personnelle représente la voie par excellence qui permet aux pauvres de changer leur état... Or la propriété individuelle n'a pas pour vocation de remédier aux situations de manque et d'indigence. Car au nom de l'usage, la terre appartient à l'humanité, elle est indivisible. C'est grâce à elle que le non-propriétaire peut exister positivement en individu libre, autonome, responsable. Il a la certitude de ne pas tomber dans la déchéance grâce à "ce minimum de propriété nécessaire à tout citoyen libre et vraiment égal aux autres". »

négligeant la dimension de fréquence probabiliste, il retint surtout qu'une probabilité exprime un « degré de croyance » raisonnable³⁵. Selon lui, l'homme perçoit intuitivement certaines relations de causalité et repère celle qui lui semble avoir le plus de poids (qui a la plus forte susceptibilité d'être vraie) ; la meilleure probabilité sera donc celle « fondée sur un grand nombre de preuves pertinentes ». Il n'existe pas de lois de probabilités sous-jacentes, inhérentes à la causalité. Keynes reste toutefois déterministe : c'est notre ignorance de l'ensemble des événements qui se déroulent à chaque instant dans l'univers qui nous fait attribuer cette coïncidence au hasard (*alea*). En philosophie, Keynes était guidé par la question de la vérité et du choix de l'action juste : « Toutes les propositions sont ou vraies ou fausses, mais le savoir que nous en avons dépend des circonstances.³⁶ » L'instabilité et la précarité des raisonnements naissent de la complexité du monde.

Il est dit couramment que la science économique moderne s'était constituée en mettant de côté l'aspect moral de l'action, pour considérer les motivations économiques humaines sous leur angle hédoniste et/ou utilitariste. Au XX^e s, la logique du *marché* -telle qu'elle avait été définie précédemment- a été sophistiquée et élargie grâce à l'usage d'outils informatiques puissants, **permettant de déconnecter davantage les tractations financières des contraintes de production de biens** ; une 'bulle financière' s'est formée, planétaire et hors-sol, soumise à l'interprétation fluctuante des agents économiques. Justement, un nouvel avatar d'homme fit école dans le même temps, doté d'un profil parfaitement ajusté à cette nouvelle logique de marché ! Individualiste, sans émotions, calculateur, *l'homo œconomicus* serait rationnel avant tout, informé, sensible à ses contraintes ; cohérent dans ses choix, il gérerait ses ressources dans le seul but de maximiser leur utilité globale et ses intérêts (à terme, son bien-être). En 1952, le mathématicien John von Neumann et l'économiste Oskar Morgenstern, publièrent un article démontrant qu'un individu rationnel se comportait comme s'il *maximisait* l'espérance mathématique d'une fonction dite *d'utilité* (ordinaire). Ce modèle est-il aussi pertinent qu'il semble à première vue ? La recherche du meilleur profit peut minimiser le gain : le temps nécessaire pour repérer la meilleure probabilité a un coût, or la logique du marché repose sur la rapidité compétitive. D'autre part, ce modèle est désincarné : la dimension sociale du comportement (*cf.* Adam Smith) et les conflits d'intérêts entre les groupes sociaux (*cf.* Karl Marx) disparaissent du champ de l'analyse, ce qui devient réducteur³⁷. Enfin, l'hypothèse d'un comportement humain sophistiqué et rationnel est artificielle quand on connaît la part des comportements réflexes et/ou ambivalents. Keynes critiqua cette hypothèse en montrant

³⁵ À l'origine, il y a l'incertitude ; elle autorise cependant certains degrés de croyance ; puisqu'il est impossible de saisir la vérité dans toute son absoluité, on a recourt aux probabilités... Les probabilités nous permettent d'appréhender le futur jusqu'à un certain point ou, du moins, le résultat de nos actions. Les individus ont ainsi une plus grande prise sur leur destinée et n'ont pas à s'en remettre entièrement aux coutumes.

³⁶ John Maynard Keynes, *La théorie générale*, 1936

³⁷ Ainsi, Pierre Bourdieu écrit-il dans *Les Structures sociales de l'économie* : « Le mythe de *l'homo œconomicus* et de la *Rational choice theory* sont des formes paradigmatiques de l'illusion scolastique qui portent le savant à mettre sa pensée pensante dans la tête des agents agissants et à placer au principe de leurs pratiques, c'est-à-dire dans leur "conscience", ses propres représentations spontanées ou élaborées ou, au pire, les modèles qu'il a dû construire pour rendre raison de leurs pratiques. »

l'homme agissant au sein d'institutions modelant ses opinions et ses comportements ; il fit également référence aux « esprits animaux », aux instincts³⁸. Il critiqua donc la *tradition utilitariste* défendue par Jeremy Bentham : si l'homme ne fait rien sans raison, certains motifs puissants le poussent à prendre des décisions peu rationnelles, quitte à sacrifier la recherche de profit maximum !

Retournement de situation : la mise en exergue des instincts et du partiel aveuglement de la conduite économique fit école ! Conçues par des **comportementalistes**, de nouvelles techniques publicitaires à large spectre furent développées pour répondre à l'objectif de profit rapide de leurs commanditaires. Il s'agissait de créer des besoins *ex nihilo* auprès d'acheteurs 'à capter', considérés irrationnels et malléables *a priori* ; les techniques publicitaires jouèrent sur deux ressorts puissants : la frustration et l'envie. Elles ont inversé la logique traditionnelle du *marché*, ce modèle abstrait où les acteurs étaient censés développer des stratégies rationnelles, où la demande précède et stimule la fabrication de l'offre. Le ressort du *marché de masse* consistera désormais à miser sur l'apologie d'une consommation débridée et sans fin, devenue le marqueur de la normalité sociale. Ce cynique tour de passe-passe fut magistralement développé par Edward Bernays en 1928 dans *Propaganda*, où il développa l'art de « fabriquer le consentement en démocratie ». Fort rationnellement conçu et orchestré, ce courant a misé sur l'irrationalité pour élever un piédestal à un *homo œconomicus* libéré de toute contrainte autre que ses pulsions et ses désirs... Au point qu'à la fin du XX^e siècle 'un retour vers l'éthique' parut indispensable : « La pensée économique dominante s'est servie du concept *d'homo œconomicus* pour élaborer ses modèles macro-économiques, dont s'inspirent, à leur tour, les recommandations politiques...Le débat épistémologique et méthodologique devra reprendre dans la science économique après plus d'un demi-siècle d'absence !³⁹»

38 L'instinct pour Keynes est de l'intuition : l'incertitude étant radicale et un calcul précis de rentabilité impossible, les entrepreneurs s'en remettent à leurs intuitions. L'intuition procède par une induction analogique. Ce concept a souvent été pris à tort comme simple synonyme d'irrationalité alors qu'il visait à s'opposer à la notion *d'homo œconomicus*. De même, le bien ne pouvait être clairement et rationnellement défini, l'intuition intervient pour sa saisie.

39 « De l'homo œconomicus à l'homo ethicus », *Finance & Bien Commun*, 2005/2, n°22